



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-25

Séance du 29 Mars 2024

Date de convocation : 25/03/2024 L'an 2024, le 29 Mars à 14h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 10/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 16/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 11/17
Pouvoirs : 6/17
Excusés : 1/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI, Mme WANNERROY, Mme QUINTON, M.
BRUN, Mme CABANNE, M. PIERRE, M. GARNAUD, M. MUSSARD,
M. FLEISCH, Mme BECARD.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI, Mme BLET à Mme QUINTON,
Mme DARIES à M. BRUN, M. OREAL à M. GARNAUD, Mme
MAUDUIT à M. FLEISCH, Mme SERRA à Mme BECARD.

Était absente excusée : Mme LEVAVASSEUR.

Tome 1 - N°24-25 - OBJET : Décisions d'aides financières prises dans le cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) des mois de janvier et février 2024.

Madame la Vice-Présidente présente les différentes décisions qui ont été prises dans le cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) des mois de janvier et février 2024.

	Parc public	Parc privé	TOTAL CPSL	Nbre Acc/Dde	Pour rappel, en N-1	Nbre Acc/Dde
Juin 2023	4 366,39 €	226,74 €	4 593,13 €		5 027,95 €	
Juillet 2023	6 130,46 €	2 640,14 €	8 770,60 €		7 511,17 €	
Septembre 2023	10 894,78 €	1 547 €	12 441,78 €		10 041,50 €	
Octobre 2023	4 361,71 €	916,31 €	5 278,02 €		10 117,78 €	
Novembre 2023	6 309,22 €	2 173 €	8 482,22 €		11 732,32 €	
Décembre 2023	9 630,88 €	4 721,99 €	14 352,87 €		5 246,99 €	
Janvier 2024	6 772,15 €	1 114,24 €	7 886,39 €	14/15	8 980,81 €	20/24
Février 2024	11 959,88 €	1 827,00 €	13 786,88 €	29/33	8 615,09 €	18/25
CUMUL annuel depuis le 1er janvier	18 732,03 €	2 941,24 €	21 673,27 €	43/48	17 595,90 €	38/49

Après en avoir délibéré, les administrateurs entérinent les décisions de la Commission de Politique Sociale du Logement des mois de janvier et février 2024, pour les montants énoncés ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

